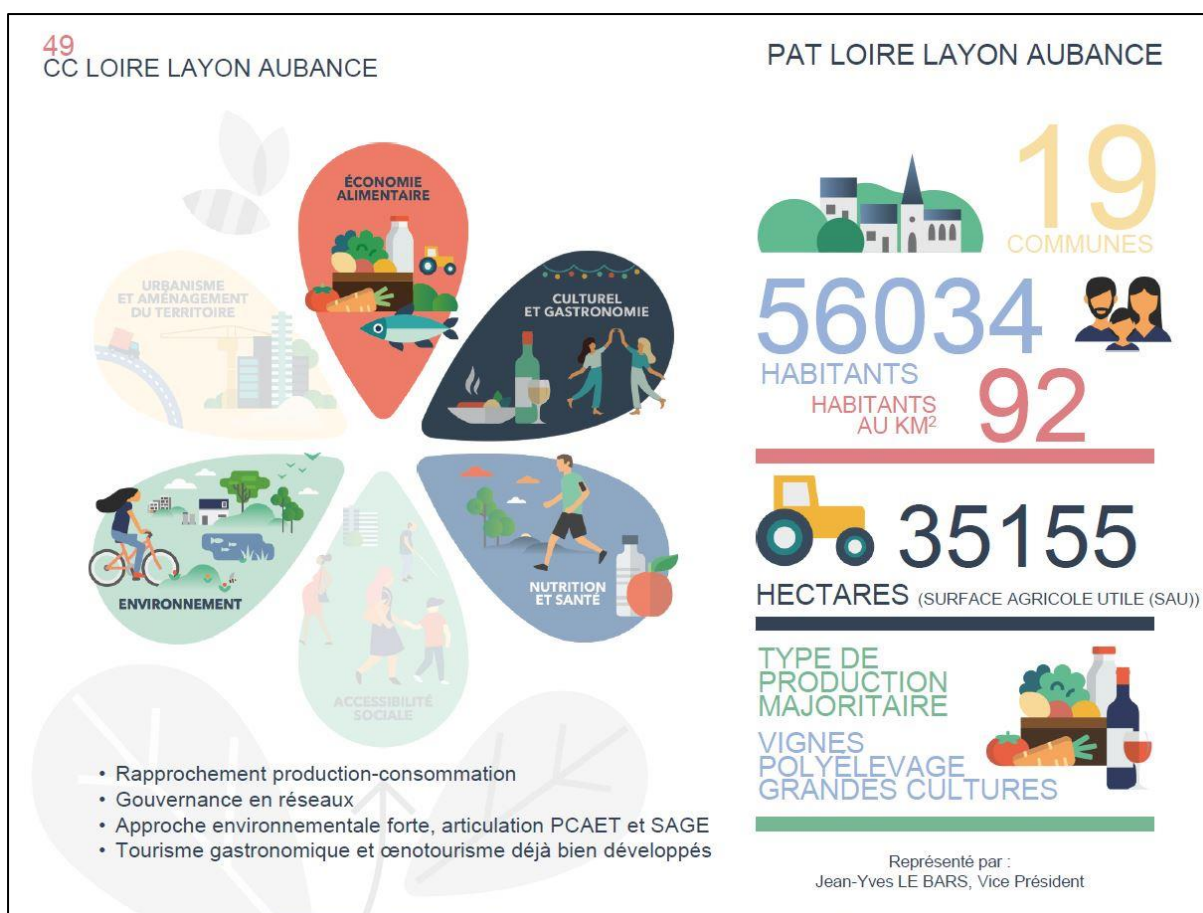


## Règlement d'intervention 2019

### Dispositif d'aide « Projet Alimentaire Territorial Loire Layon Aubance »

#### PREAMBULE

Le Projet Alimentaire Territorial Loire Layon Aubance est un **projet du territoire**, qui a pour ambition de fédérer et **mettre en réseaux** les acteurs autour de l'**alimentation**, de partager un diagnostic et des outils communs et de mettre en place une stratégie et un **programme d'actions**. Il a été initié par les élus du territoire et est piloté techniquement par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.



#### OBJECTIF

Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner sur le territoire de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance les porteurs de projets qui, par leurs initiatives, participent à la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial Loire Layon Aubance dont les champs d'actions prioritaires sont les suivants pour l'année 2019 :

## Plan d'actions

# Projet Alimentaire Territorial Loire Layon Aubance



## **BENEFICIAIRES**

- ✓ Associations loi 1901
- ✓ Coopératives d'entreprises (Agricultores, artisans, commerçants : SCIC, SCOP, CAE...)
- ✓ Groupements d'intérêt économique (GIE), organisations de producteurs (OP) commerciales et groupements de producteurs
- ✓ Micro entreprises, TPE (selon la recommandation 2003/361/CE du 6 mai 2003)

## **DEPENSES ELIGIBLES**

- ✓ Investissements matériels
- ✓ Investissements immatériels (brevet, logiciel, site internet ...)
- ✓ Fonctionnement (hors charges de personnel)

*Pour être éligible, l'investissement doit être réalisé sur le périmètre de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance.*

## **NATURE ET MONTANT DE L'AIDE**

L'aide est accordée sous forme d'une subvention.

La CCLLA intervient à hauteur de 20 % maximum des dépenses d'investissement éligibles HT, sous réserve des règles de cumul. Le plafond des dépenses éligibles est de 20 000 €.

## **MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER**

Le dossier de demande d'aide est à constituer auprès du service développement économique de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (02.72.79.85.46/[economie@loirelayonaubance.fr](mailto:economie@loirelayonaubance.fr)) avant l'engagement des dépenses.

Documents à compléter en vue de l'examen du dossier de candidature :

- ✓ Fiche-projet complétée
- ✓ Les documents administratifs suivants :
  - Extrait Kbis de moins de 3 mois pour les entreprises
  - Les liasses fiscales complètes (imprimés fiscaux 2050 à 2059G) pour les deux derniers exercices pour les entreprises justifiant de plus d'un an d'activité
  - Statuts
  - RIB

- ✓ Tout document permettant d'évaluer les dépenses éligibles :
  - Devis détaillés
- ✓ Business plan, prévisionnel ou tout autre document que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre dossier (analyse de marché, notes complémentaires, rapports d'études, etc.)

La Communauté de Communes se réserve le droit de solliciter tout autre document qui s'avèrerait nécessaire à l'instruction de la demande.